

C20.

Le présent du conditionnel.

Le conditionnel est un **mode** de conjugaison (comme l'indicatif ou l'impératif) qui sert quand on n'est pas certain qu'une action se réalise.

Le conditionnel présent permet d'exprimer :

- un fait soumis à condition. La condition est souvent exprimée à l'imparfait.

Ex : Si nous avions une voiture, nous irions à la mer.
Condition à l'imparfait Conditionnel présent

- une supposition
Ex : *J'ai entendu dire que Sylvain aurait une nouvelle voiture.*
- un souhait
Ex : *Théo aimerait avoir un circuit de voitures pour Noël.*
- la politesse
Ex : *Pourrais-tu venir m'aider, s'il te plaît ?*
- une suggestion, un reproche, un conseil
Ex : *Tu pourrais te laver les mains avant de passer à table !*

Au présent du conditionnel, les terminaisons sont toujours les mêmes qu'à l'imparfait :

ais, ais, ait, ions, iez, aient.

Pour les verbes des premier et deuxième groupes, on prend l'infinitif du verbe et on ajoute la terminaison.

Je chanter-ais tu finir - ais
Infinitif terminaison Infinitif terminaison

| <u>Chanter</u> | <u>Finir</u> |
|--------------------------|------------------------|
| Je chanter ais | je finir ais |
| Tu chanter ais | tu finir ais |
| Il chanter ait | il finir ait |
| Nous chanter ions | nous finir ions |
| Vous chanter iez | vous finir iez |
| Ils chanter aient | ils finir aient |